

## **COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1<sup>er</sup> OCTOBRE 2019**

Date de convocation : 23 septembre 2019

Sont présents 12 conseillers municipaux.

Excusé : CHARBEAUX Julie

Pouvoir à COMMUNAL Maryline

Excusé : PARSAT Joëlle

Pouvoir à CASSIER-CHARBONNEL Didier

Excusé : VANZAVELBERG Virginie

Pouvoir à PALLARD Sandrine

Excusé : VALADE Brigitte

Pouvoir à FAURE Jean-Pierre

Absents : néant

Début de la séance à 20h32

Secrétaire de séance : Didier CASSIER-CHARBONNEL

Monsieur le Maire propose de rajouter à l'ordre du jour :

- Demande subvention exceptionnelle « Les Bleuets » section Twirling
- Décisions modifications Service Irrigation

### **1) PARTICIPATION POUR ASSAINISSEMENT COLLECTIF (PAC)**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les travaux d'extension du réseau d'assainissement collectif « Rue de la Résistance » ont commencé. Il rappelle que les personnes raccordables devront s'acquitter de la Participation pour Assainissement Collectif (PAC) et que le montant actuel est de 900 €. Il propose de modifier le montant de cette participation. Après délibération, le Conseil Municipal décide de la somme de 1 200 € en demandant expressément un échelonnement des paiements de cette somme.

POUR 15 voix CONTRE 0 voix ABSTENTION 1 voix

### **2) AVENANT N° 1 EXTENSION RESEAUX ASSAINISSEMENT « RUE DE LA RESISTANCE » ET A MADURAN – RENOUELEMENT DU RESEAU AEP « RUE DE LA RESISTANCE**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le marché d'appel d'offres des travaux d'extension du réseau d'assainissement collectif « rue de la Résistance » et « Maduran » et du renouvellement du réseau d'eau potable « Rue de la Résistance » a été attribué à EUROVIA et qu'une option relative au remplacement du collecteur d'eaux usées fonte par du polypropylène SN 12 a été proposée pour une économie d'un montant de 21 033,58 € H.T. Il a été décidé d'opter pour la pose de polypropylène SN 12. Il est donc nécessaire de faire un avenant au marché. Après délibéré, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant n° 1.

POUR 16 voix CONTRE 0 voix ABSTENTION 0 voix

### **3) RAPPORT ANNUEL 2018 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

Monsieur le Maire présente le rapport annuel 2018 sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif et demande de se prononcer. Après délibération, le Conseil Municipal approuve ce rapport.

POUR 16 voix CONTRE 0 voix ABSTENTION 0 voix

### **4) RAPPORT ANNUEL 2018 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DU SMDE 24**

Monsieur le Maire présente pour l'exercice 2018, le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'alimentation en eau potable adopté par le SMDE24. Le Conseil Municipal prend acte de cette présentation.

#### **5) ACQUISITION D'UNE PARCELLE « ROUTE DE LA RAUFFIE »**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le forage d'eau potable situé à « La Rauffie » doit impérativement être clôturé par le Service de l'Eau. Lors du bornage, il s'est avéré que l'abri scolaire est implanté sur la parcelle appartenant au SMDE 24 CT de Vélines. Après négociation, la commune accepte d'acheter une partie de la parcelle cadastrée ZC n° 92 pour 1 a 14 ca. Après délibération, le Conseil Municipal accepte d'acheter ce terrain pour 1 €, dit qu'un acte administratif sera établi par la commune et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à cette acquisition.

POUR 16 voix CONTRE 0 voix ABSTENTION 0 voix

#### **6) TARIF FOURRIERE**

Monsieur le Maire signale au Conseil Municipal que de plus en plus de chiens ou chats errants sont récupérés par les employés des services techniques conformément à l'obligation des communes de posséder un service de fourrière. Monsieur le Maire propose d'instaurer un tarif de mise en fourrière pour les animaux dont les propriétaires sont connus. Après délibération, le conseil Municipal décide d'instaurer le tarif suivant : 15 €/jour à partir de la 2<sup>ème</sup> mise en fourrière du même animal.

POUR 15 voix CONTRE 0 voix ABSTENTION 1 voix

#### **7) MODIFICATION DES STATUTS DU SDE24**

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal des nouveaux statuts du SDE24 adopté par le Comité syndical du Syndicat Départemental d'Energies de la Dordogne et demande au Conseil Municipal de se prononcer sur les modifications statutaires du SDE 24. Après délibération, le conseil municipal approuve la modification des statuts du SDE 24.

POUR 16 voix CONTRE 0 voix ABSTENTION 0 voix

#### **8) REDEVANCE POUR CHANTIERS PROVISOIRES DE TRAVAUX SUR DES OUVRAGES DES RESEAU DISTRIBUTION DE GAZ**

Monsieur le Maire propose d'instaurer une redevance pour l'occupation provisoire du domaine public par les chantiers de travaux sur des ouvrages des réseaux de distribution de gaz, d'en fixer le mode de calcul conformément au décret. Après délibération, le Conseil Municipal décide d'instaurer cette redevance.

POUR 16 voix CONTRE 0 voix ABSTENTION 0 voix

#### **9) BATIMENT MONO-PAN PHOTOVOLTAIQUE**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet proposé par la SEM 24 Périgord énergies. Celui-ci consiste :

- à accepter la construction d'un bâtiment mono-pan avec toiture photovoltaïque de 36m x 18m sur un terrain communal
- à signer un bail à construction pour une durée de 30 ans
- la SEM24 finance le projet, fait construire le bâtiment et la centrale photovoltaïque. Elle reste propriétaire durant toute la durée du bail (30 ans)

Après débat, le Conseil Municipal est favorable à ce projet et autorise Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires.

POUR 16 voix CONTRE 0 voix ABSTENTION 0 voix

#### **10) MOTION DE SOUTIEN A LA POPULATION RETRAITEE**

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal du courrier de l'intersyndicale des retraités sur le pouvoir d'achat des retraités. Il propose de signer la motion de soutien dénonçant la situation faite à la population retraitée.

POUR 16 voix CONTRE 0 voix ABSTENTION 0 voix

### **11) MOTION PROJET REORGANISATION DES SERVICES DES FINANCES PUBLIQUES**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de l'inquiétude des élus locaux et de l'Union des Maires sur le contenu du projet de réorganisation des services des Finances Publiques. Il propose de signer la motion lancée par l'Union des Maires de la Dordogne.

POUR 16 voix CONTRE 0 voix ABSTENTION 0 voix

### **12) DEMANDE SUBVENTION « LES BLEUETS » SECTION TWIRLING**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la demande de subvention de l'association « Les Bleuets » Section TWIRLING. Cette aide serait pour financer une partie des stages de perfectionnement pour 4 twirlers. Après délibération, le conseil municipal décide d'attribuer la somme de 400 €.

POUR 15 voix CONTRE 0 voix ABSTENTION 1 voix

### **13) DECISIONS MODIFICATIONS – SERVICE IRRIGATION**

Par délibération du 9 novembre 2017, le conseil municipal avait accepté de provisionner au titre des créances douteuses selon la méthode forfaitaire progressive. Suite à celle-ci, le service irrigation doit provisionner à hauteur de 168,72 €. Le montant des crédits ouverts à l'article 681 étant insuffisant, il est nécessaire d'effectuer des virements de crédits. Après délibération, le conseil municipal décide d'effectuer les virements ci-après :

- Dépenses imprévues..... – 200 €
- Provisions..... + 200 €

POUR 16 voix CONTRE 0 voix ABSTENTION 0 voix

### **14) DIVERS**

- Remerciements de la famille TRIDAT suite au décès de M. TRIDAT André Jacques
- Remerciements de la famille HORTION suite au décès de M. HORTION Adrien
- Remerciements de la famille BICHON suite au décès de M. BICHON Daniel
- Remerciements de la famille LAFFITTE suite au décès de M. LAFFITTE Marcel-André
- Aménagement du cimetière : Mme PALLARD détaille les aménagements effectués au cimetière et Monsieur le Maire propose de budgétiser les futurs aménagements afin de profiter d'aides adaptées.

Fin de la séance à 22 h 45.

